

# CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser  
l'image que  
la personne  
en situation  
de handicap  
perçoit  
d'elle-même

Valoriser  
l'accompagnement

Exprimer  
les  
besoins

Intégrer la santé au parcours  
de vie des personnes en  
situation de handicap

Construire  
une  
culture  
professionnelle  
commune

Coordonner  
le parcours de santé

Organiser  
l'accès  
aux soins  
et à la  
prévention

Faciliter et développer  
l'accès aux soins  
ambulatoires

Prévenir et adapter  
l'hospitalisation  
avec  
ou sans  
hébergement

Améliorer la réponse  
aux urgences médicales

Faciliter  
le recours  
aux  
technologies  
de l'information  
et de la  
communication

Mettre en oeuvre  
et évaluer la charte

